

Je le répète, nous avons les immeubles et le matériel nécessaires au fonctionnement d'une faculté médicale, mais non les enseignants ni les moyens de les attirer. Comment les avoir? Irons-nous les chercher dans d'autres universités et démunir ainsi leur personnel enseignant, allons-nous nous en passer ou allons-nous retenir les services d'enseignants médiocres, vu l'exode vers les États-Unis de tant de professeurs et de savants qui n'enseignent pas ici tout simplement parce que le Canada n'affecte pas assez de fonds à la recherche médicale?

L'Association des facultés de médecine du Canada, de formation récente, est l'un des organismes qui s'intéressent énormément à la recherche médicale. Elle a tenu une réunion à Saskatoon en septembre dernier. Des représentants de toutes les régions du Canada et de toutes les facultés de médecine ont participé à ce congrès. Adhérent à l'Association, le Collège des omnipraticiens du Canada, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, l'Association des administrateurs d'hôpitaux, l'Association médicale canadienne, la Société canadienne des enquêtes cliniques et l'Association canadienne pour l'avancement des sciences médicales.

M. Gundy, connu pour son rapport sur la recherche médicale, a adressé une lettre au premier ministre du pays. Cette lettre renferme 14 autres pages de noms de personnes éminentes, notamment des doyens et des vice-doyens d'universités de toutes les parties du Canada. Lors de la réunion tenue à Saskatoon, ces personnes ont rédigé une résolution qui, je crois, n'a pas été publiée. Qu'il me soit permis d'en donner ici lecture, eu égard à l'importance de l'organisme en question et à l'importance aussi des conclusions auxquelles il en est arrivé. Le texte s'intitule «Assistance à la recherche médicale». Je cite:

Au Canada, la pénurie de médecins de toutes disciplines, notamment de médecins de famille, est alarmante. Les 12 écoles de médecine existantes et les quatre autres qu'on vient de créer se voient aux prises avec la tâche écrasante d'augmenter le nombre de places pour les étudiants qui abordent leurs études de médecine, pour les diplômés et pour les médecins inscrits aux programmes de perfectionnement. En outre, nos écoles de médecine doivent améliorer la qualité de la formation qu'elles dispensent. Pareil objectif,—former les spécialistes de la santé dont on aura besoin demain,—ne peut être atteint que si le nombre de professeurs et de spécialistes ou chercheurs qui travaillent présentement dans nos écoles du pays fait plus que doubler au cours des cinq prochaines années. Pour que nos écoles de médecine puissent conserver dans leurs rangs de bons professeurs et chercheurs, en recruter d'autres à l'étranger et inciter un nombre croissant de diplômés talentueux à poursuivre une carrière universitaire, il faut leur fournir les installations nécessaires et des fonds beaucoup plus considérables pour le financement de la recherche.

L'Association des facultés de médecine du Canada et d'autres sociétés médicales du pays exhortent le gouvernement depuis plusieurs années à encoura-

ger davantage la recherche dans les écoles de médecine. En 1965, le rapport intitulé *La recherche médicale au Canada* (le rapport Gundy) a présenté une estimation poussée des mises de fonds et capitaux d'exploitation requis pour soutenir raisonnablement la recherche dans les facultés de médecine du pays au cours de la période 1966-1970. Pour autant qu'on puisse le prédire, le Fonds d'assistance devrait répondre aux besoins en immobilisations, quoique le retard dans l'adoption de mesures législatives pertinentes ait retenu la construction d'installations dont on a un urgent besoin. De la même façon, les nouveaux programmes du Conseil de la recherche médicale, rendus possibles par la majoration spéciale de 65 p. 100 de son budget de 1966-1967, ont semblé indiquer que le gouvernement fédéral reconnaissait le besoin urgent d'encourager la recherche médicale. Toutefois, une grande partie des avantages de la majoration seront peut-être perdus si l'on donne suite à la mise en garde faite par le ministre des Finances le 8 septembre 1966, soit d'appliquer de plus grandes restrictions au taux de majoration de l'assistance à la recherche. Nous nous préoccupons néanmoins d'insister de nouveau sur le fait que la qualité des soins médicaux dépend de la recherche médicale, et sur la nécessité de créer sans retard un climat favorable et une ambiance de stabilité pour la recherche médicale au Canada.

Au cours des cinq prochaines années, si les facultés de médecine canadiennes veulent atteindre leur objectif, elles auront besoin de 1,200 nouveaux professeurs et hommes de science. Si nous ne sommes pas en mesure de recruter un personnel enseignant de haute qualité, nous aurons laissé passer l'occasion unique qui s'offrirait à nous d'élever considérablement le niveau de notre enseignement médical et l'art médical au Canada. La considération la plus importante entrant en ligne de compte de nos jours pour attirer un personnel médical enseignant possédant les normes de qualité requises, est de pouvoir lui offrir des installations modernes pour lui permettre d'effectuer des recherches médicales.

Voilà le nœud du problème.

A la lumière de ces considérations, l'Association des facultés de médecine du Canada réaffirme sa conviction qu'il est indispensable d'instaurer des programmes scientifiques poussés dans les facultés médicales et dans les hôpitaux universitaires si nous voulons à tous les échelons des diplômés très qualifiés un enseignement médical de haute qualité et, en dernière analyse, des soins médicaux compétents. Dans la phase actuelle de notre programme d'extension rapide des installations pour la formation de médecins, il est nécessaire d'instaurer une politique logique accordant une aide beaucoup plus considérable à la recherche médicale, faute de quoi il sera de plus en plus difficile pour les facultés de médecine d'attirer les professeurs et les scientifiques dont elles ont besoin. C'est une menace qui compromet gravement l'avenir de notre médecine.

Résolution

Attendu que la pénurie de médecins de toutes catégories particulièrement du médecin de famille est alarmante;

Attendu que les facultés de médecine actuelles n'ont pas assez de professeurs et d'hommes de science hautement qualifiés pour leurs facultés et les installations nouvelles et accrues;

Attendu qu'il existe un besoin urgent de fonds de recherche et de développement pour attirer et conserver de tels professeurs et hommes de science;

Attendu qu'il est nécessaire de trouver sans délai des professeurs et des hommes de science doués des plus grandes capacités afin de former un nombre suffisant de médecins;